

CIRCULAIRE N° 36 / 2022 – 6 juillet 2022

Objet : INSCRIPTIONS POUR LE CONGRÈS DU KREMLIN-BICÊTRE (107^{ème} congrès)
via formulaire d'inscription

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues bonjour

Le Conseil fédéral du 6 juillet a tenu compte de ce petit congrès et a décidé que les Unions participantes en présentiel, n'auront qu'un représentant porteur des mandats habituels du département. Il n'y aura pas d'auditeurs libres à ce congrès. Nombre de places limitées dans la salle du congrès. Des conjoint(es) pourront partager l'hébergement en assurant la prise en compte financières des repas et taxes de séjour pour 150 euros (du vendredi soir au dimanche midi).

N.B. : le nombre de chambres à IGESA est limité (impossibilité d'avoir chambres supplémentaires).

Les Conseillers fédéraux, Présidente ou Président de leur Union, représenteront leur Union et cumuleront avec leur mandat fédéral.

Seront également participants les autres Conseillers fédéraux non-Présidente ou Président, les vérificateurs aux comptes, les membres d'honneur et les organisateurs du Val de Marne.

Les séquences du congrès seront diffusées en visioconférence sur le site Intranet de la Fédération.

Notons aussi que ce congrès sera précédé d'une Assemblée générale extraordinaire le vendredi 18 novembre 2022 à 16h00.

Un accueil de 14 heures à 16 heures.

Les frais de transports seront remboursés sur la base du tarif SNCF seconde classe. (Voir circulaire N°37/2022).

Merci de suivre le lien du formulaire d'inscription.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe1HaZ1IC6yQwf2I1mqEAjj43EgxHGx44hxOrsX_AYr3UGmNQ/viewform?usp=pp_url

Le formulaire d'inscription devra être rempli avant le 28 juillet 2022.

Celui-ci doit être rempli par le Délégué mandaté de l'Union, par les Conseillers fédéraux (non-Président ou Président d'Union), par les vérificateurs aux comptes, les membres d'honneur, les membres de l'organisation.

Amitiés laïques et fédérales.

Circulaire adoptée par le Conseil fédéral, le 6 juillet 2022.

